

Bâbord tribord

SEPTEMBRE EN MER

Les coups de cœur de la semaine



/PHOTO M.DG.

Jusqu'à la fin du mois, chaque mercredi, "La Provence" dédie une rubrique à "Septembre en mer" et vous propose ses coups de cœur parmi les activités proposées.

► **Aujourd'hui** : mettez-vous dans la peau des sauveteurs en mer de la SNSM, en visitant leur vedette à Port-de-Bouc. De 9h30 à 10h, gratuit sur inscription : ☎ 04 42 06 27 28.

► **Aujourd'hui** : franchissez les portes ouvertes de l'Avi-sourire, club d'aviron handi-valide, à Marseille. De 9h à 17h, gratuit, renseignements : ☎ 06 17 50 29 83.

► **Vendredi** : participez ou admirez les régates de planches à voiles, dériveurs, Miniji à Istres.

De 12h à 19h, gratuit sur inscription : ☎ 07 81 92 32 37.

► **Samedi** : découvrez le longe-côte (ou marche aquatique côtière) à Fos-sur-Mer.

Toute la matinée, gratuit, sur réservation au ☎ 06 34 01 29 18.

► **Samedi** : participez à la "Frioulade" et nettoyez l'archipel au cours d'une journée éco-citoyenne conviviale. De 9h à 17h, gratuit, sur inscription : ☎ 04 91 91 15 86.

► **Samedi** : randonnez le long de la Côte bleue à la découverte des vestiges de la Seconde guerre mondiale, entre Les Laurons et La Couronne. De 9h à 16h, 2€ par personne. Inscriptions : ☎ 06 60 60 24 79.

► **Dimanche** : admirez les finales du Massilia kite masters, et profitez des animations à terre à Marseille. De 14h à 18h, gratuit, informations au ☎ 06 83 48 46 94.

Programme complet et informations sur officedelamer.com.

VOILE RADIOCOMMANDÉE

Le Charentais Romain Dubreuilles sacré n°1 français



/PHOTO A.T.

Peut-être piqué au vif par la coquille qui s'était glissée dans notre article paru la veille de la compétition, lui discernant prématurément le titre de champion de France de voile radiocommandée, Romain Dubreuilles nous a évité de rédiger un rectificatif en remportant brillamment cette édition 2018 du championnat national de la classe IOM ! Le Charentais-maritime qui s'entraîne aux Sables d'Olonne, est devenu en effet, ce week-end, le nouveau N°1 français de la discipline, montrant une grande maîtrise de la climatologie méditerranéenne, aussi changeante qu'imprévisible, avec notamment un mistral mal établi qui a multiplié les sautes et les modifications brutales de direction. Il devance le Bordelais Alexis Caré et le Nantais Xavier Ligier. Parmi les 58 concurrents en lice dont une demi-douzaine d'invités étrangers, les Marseillais tirent leur épingle du jeu avec une 6^e place pour Marc Albigez, la 7^e pour Marc Alazia et la 9^e pour Gérard Rogivue; tous trois sociétaires du club organisateur, l'Union nautique marseillaise (UNM) et sa section VRC, passées maître dans l'art d'organiser des rendez-vous sportifs de haut niveau.

Ph.G.

Avec Multiplouf, le handicap n'est pas un poids pour plonger

L'association marseillaise propose depuis 20 ans des baptêmes gratuits

Calanque de Saint-Estève, Frioul, samedi matin. Autour de Laurent, assis dans un fauteuil à baquets, deux hommes s'activent : Jean-Claude Stefani, moniteur de plongée de l'association Multiplouf et Elanziz, éducateur sportif de l'hôpital d'Allauch, dans lequel Laurent est pris en charge. Car ce dernier est atteint de la maladie de Huntington, une pathologie dégénérative qui affecte sa motricité et ses capacités cognitives. Pas de quoi effrayer les bénévoles de Multiplouf, qui depuis 20 ans accompagnent les personnes atteintes de handicaps dans l'eau.



Deux bénévoles encadrent Laurent, qui puise grâce à un masque facial dans le bloc de plongée. Ci-dessous : retour d'expédition pour les trois baptisés et la quinzaine d'accompagnateurs. /PHOTOS M.DG.

80
Baptêmes handis réalisés l'année dernière par Multiplouf.

Avec d'innombrables précautions - le médecin a averti des risques de fausse route - ils font essayer à Laurent un masque facial remplaçant le détendeur classique puis, à plusieurs, le déposent en douceur dans l'eau de mer. Laurent ne peut pas articuler. Mais il a trouvé le moyen de se faire comprendre, et lève le pouce, signe que tout va bien.

"Un jour, nous sommes allés plonger avec Frédéric Tenenhaus (actuel président de l'association, Ndlr), une magnifique plongée aux Impériaux, raconte Jean-Claude. En rentrant, nous étions en train de nous changer quand nous avons vu ce jeune garçon, en fauteuil roulant. Quand sa mère a voulu partir, il

l'a suppliée de rester un peu. Nous nous sommes dit que si être face à la mer était quelque chose de si exceptionnel pour lui, il fallait que nous fassions quelque chose pour faire plonger les personnes atteintes de handicap". Rien n'existait, alors, pour eux à Marseille. La structure a été lancée, et cinq plongeurs sont allés se former à Narbonne. Depuis, ils font plonger régulièrement ceux qu'on imaginerait le moins dans l'eau, en partenariat avec sept établissements de la région.

Et de décrire les larmes d'émotion de certains en sortant de l'eau, ou la fierté d'adolescents en fauteuils roulants racontant leur baptême à leurs camarades

de classe. "Un gars comme ça qui fait uniquement lit-fauteuil-lit, et qui aujourd'hui a plongé, respiré dans un détendeur, pour nous ça n'a pas de prix", témoigne Jean-Claude en montrant Frédéric, atteint du même handicap que Laurent. L'activité est complètement bénévole et gratuite - ils y tiennent - grâce au soutien financier de la Ville, du Département, de la Région.

Car faire plonger des personnes dont la mobilité ou les capacités cognitives et de communications sont réduites implique de relever un certain nombre de défis. Il faut adapter l'équipement : Multiplouf a ainsi doté son semi-rigide de trois

sièges baquets pour remplacer les fauteuils roulants et d'une potence permettant de hisser les gens hors de l'eau, de combinaisons spéciales... Et lors de la plongée, les moniteurs et accompagnateurs doivent prêter une attention particulière à ces hôtes fragiles, qui ne peuvent parfois ni réguler leur température corporelle, ni faire comprendre s'ils se sentent mal.

Mais pas de malaise cette fois-ci. À peine Simone, l'une des trois "baptisés" du jour, remonte-t-elle plus rapidement que prévu, souffrant du froid malgré sa combinaison. Avec un immense sourire : "Je vais le raconter à ma mère!"

Marguerite DÉGEZ

UN LOCAL, CLÉ DE LEUR SURVIE

Les bénévoles ne le cachent pas : donner du temps et de l'attention ne leur coûte pas, mais transporter des tonnes de matériel (combinaison, blocs de plongée, potence...) à chaque sortie leur pèse. Au point d'envisager la fin de leurs activités si une solution n'est pas rapidement trouvée. "Il y a l'ancien local de l'UCPA, sur la base nautique, qui est vide et serait parfait, nous l'avons demandé à la Ville de Marseille", précise Jean-Claude Stefani. Contacté hier, l'adjoint au maire délégué à la mer et au littoral Didier Réault l'a confirmé : Multiplouf se verra bien attribuer un local sur la base nautique du Roucas-Blanc. "Leur demande est très raisonnable, nous travaillons dessus avec mes équipes, a ajouté l'élu. L'ancien local de l'UCPA ou un autre... en tout cas ils sauront où s'installer dans une quinzaine de jours." Tout en rappelant que cette solution, qui soulagera l'association, ne sera pas définitive, J.O. de 2024 oblige. Les bénévoles de Multiplouf en sont bien conscients, mais ils apprécieront, déjà, cette bouffée d'oxygène.



ACCÈS À LA DIGUE DU LARGE

Le courrier qui fournit la clef ?

Dans un courrier recommandé avec accusé de réception, daté du 30 janvier 2017, dont *La Provence* a pu avoir connaissance, la présidente du directeur du Grand port maritime (GPMM) semble fournir au maire de Marseille les clefs du retour des pêcheurs sur la digue du Large. Rappelant que la nouvelle réglementation mise en place quatre ans plus tôt, impose une autorisation d'accès spécifique pour pénétrer dans les nouvelles "zones à accès réglementé" (ZAR) dont fait partie l'ouvrage, Christine Cabau-Woehrel explique en substance à Jean-Claude Gaudin qu'il suffit à la ville de se rapprocher des services du GPMM pour établir avec eux une nouvelle autorisation d'occupation temporaire. Cette AOT doit notamment tenir compte des nouvelles contraintes sécuritaires en mentionnant en toutes lettres, l'obligation pour les pêcheurs de détenir une autorisation de circulation journalière délivrée par le bureau de sécurité du port. Or, avant même que la ville ne fasse le nécessaire, l'Association des pêcheurs du bord avait entrepris les démarches pour obtenir cette fameuse carte dont le prix unitaire est de 30€, n'hésitant pas à déboursier près de 3000€ pour permettre à une centaine



Les pêcheurs poursuivent le combat dans l'espoir de récupérer le "spot". /PHOTO F.S.

de ses membres de détenir le fameux sésame. Mais comme le déplore le président de l'association, Georges Espeut, toutes les cartes pourtant validées et payées, ont été bloquées par le service de sécurité du GPMM, dans l'attente d'une réécriture de l'AOT...

Philippe GALLINI

EN BREF

Nage & inspiration

Une dizaine de personnalités se jeteront à l'eau vendredi pour la première "nage inspirante", 7km au départ et à l'arrivée de Cassis, une démarche de communication positive et engagée en faveur de l'environnement. On y retrouvera notamment l'apnéiste Morgan Bourc'his.

Réparation navale

C'est aujourd'hui à 14 h, à Monaco, où se tient le salon international du yacht de grande plaisance, que Patrick Boré, maire de La Ciotat, va dévoiler le nom du lauréat de l'appel d'offres visant doter des chantiers navals d'un ascenseur à bateaux de 4000 tonnes.

Juris'Cup

À vos agendas ! Les dates de la prochaine Juris'Cup viennent d'être dévoilées : la 29^e régates des juristes se déroulera du 12 au 15 septembre 2019.